

St Raphaël, le 09/06/2019

Le Principal

Aux

Parents d'élèves

Objet : Vœux de formation post 3<sup>ème</sup> et inscription

Madame, Monsieur,

Le professeur principal de votre enfant va lui remettre en début de semaine la fiche récapitulative des vœux saisis dans l'application affenet lycée.

**Il est très important de les vérifier et de signer ce document qui sera à ramener le lendemain au professeur principal.**

**En cas d'erreur, merci de modifier les vœux sur la fiche en rouge , de la signer et la remettre de toute urgence avant vendredi 14 juin dernier délai. Après il sera trop tard!**

Les résultats de l'affectation seront connus **le vendredi 28 juin à partir de 14h30.**

Vous pourrez prendre connaissance de ces résultats en vous connectant soit avec vos identifiants ATEN à l'adresse <https://teleservices.ac-nice.fr> ou soit à l'adresse <https://extranet.ac-nice.fr/affenet-lycee-resultats> avec le numéro INE qui se trouve sur le bulletin de votre enfant et sa date de naissance.

**Du 28 juin au 05 juillet 2019**, vous devrez inscrire votre enfant au lycée sur internet à l'adresse <https://teleservices.ac-nice.fr> puis vous rendre physiquement dans l'établissement pour finaliser l'inscription.

Attention, si vous partez en vacances sans inscrire votre fils/fille, sa place sera perdue!

Il est à noter que les familles qui ne disposent pas d'un accès à internet, peuvent se rendre directement au lycée pour procéder à l'inscription.

Les familles des élèves sans affectation sont attendues obligatoirement **mardi 2 juillet** pour un entretien de situation afin de formuler d'autres vœux de formation (sur places vacantes) ou envisager un maintien en 3ème. Cet entretien sera mené par la conseillère d'orientation en relation étroite avec le chef d'établissement.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Principal



Signature des responsables légaux le.....à